

« Copié – collé... »

Former à l'utilisation critique et responsable de l'information

Colloque organisé le 31 mars 2009
par le Pôle universitaire européen de Bruxelles Wallonie
et le Centre de l'Économie de la Connaissance
de l'Université libre de Bruxelles

Psychologie du plagiat involontaire

Timothy J. Perfect
Département de psychologie
Université de Plymouth,
Royaume-Uni

Traduction réalisée par Emmanuel Pons, ISTI, HEB

Projet : Prière de ne pas citer ce document sans autorisation.

« Je n'ai jamais éprouvé la moindre difficulté à distinguer l'imaginaire du réel. Le problème a toujours été de distinguer les souvenirs d'événements imaginés des souvenirs d'événements réels. C'est tout autre chose... Ma mémoire n'a pas de compartiments spécifiques pour les choses que j'ai vues et les choses que j'ai simplement fait surgir de mon imagination. Je n'ai qu'une seule mémoire dans laquelle emmagasiner à la fois les impressions et les inventions du passé : les unes et les autres se fondent en une unité glorieuse pour former ce que nous appelons le souvenir. » (Jostein Gaarder, 2002, pp 10-11). [Traduction libre]

1. Introduction : le cadre de suivi de la source

La citation ci-dessus provient d'un roman dont le principal protagoniste est un écrivain prolifique, débordant d'imagination, qui vend des intrigues dramatiques à des auteurs en mal d'inspiration. Son imagination est si féconde que lorsqu'il plonge dans ses souvenirs, il éprouve des difficultés à distinguer les événements réels de ceux surgis de sa vie mentale pétulante. Toutefois, même si ce personnage est lui-même de toute évidence le produit d'une imagination active, je souhaite montrer dans ce chapitre que les

problèmes qu'il illustre, bien qu'extrêmes, ne sont pas tout à fait inhabituels. Il est fréquent que des individus confondent des événements réels et des produits de leur imagination. Il arrive qu'ils pensent avoir posé un acte alors qu'ils n'ont eu que l'intention de le faire ou qu'ils pensent qu'une chose est nouvelle alors qu'elle est ancienne. Il se peut aussi qu'ils aient un souvenir erroné de la source d'une idée.

À titre d'illustration, j'aimerais que vous essayiez de vous souvenir d'un moment de votre enfance où vous étiez sur une plage. Prenez votre temps et rappelez-vous un événement particulier avant de continuer à lire ce chapitre.

Maintenant que vous avez un souvenir de vous, enfant, sur une plage, réfléchissez aux réponses que vous allez donner aux questions suivantes. Comment savez-vous que l'épisode que vous avez à l'esprit est un souvenir réel de votre enfance ? Ne serait-il pas possible que vous pensiez à quelque autre plage sur laquelle vous avez été depuis ? Comment savez-vous que vous ne pensez pas à une plage imaginaire ou à une plage que vous avez vue à la télévision ou dans un livre ?

Je ne pose pas ces questions avec l'intention de saper votre confiance dans la véracité de vos souvenirs. Je veux simplement montrer qu'avant de réfléchir à mes questions, vous étiez convaincu que votre souvenir était un souvenir. Vous avez probablement *ressenti* ce que vous vous êtes rappelé comme un souvenir. À l'inverse, si je vous avais demandé d'imaginer une plage, vous auriez *ressenti* l'image mentale qui en aurait résulté comme une création nouvelle. Toutefois, ce que la recherche récente en psychologie nous a révélé, c'est que ces ressentis peuvent être erronés et que les individus peuvent avoir des *illusions mnésiques* (Schacter, 1999). Dans ce chapitre, j'en examine un exemple : celui du plagiat involontaire¹.

Avant d'analyser le mécanisme psychologique du plagiat involontaire, il convient de présenter le cadre psychologique qui englobe la vaste gamme d'illusions mnésiques liées à l'origine d'événements mentaux, à savoir le cadre de suivi de la source (Johnson, Hashtroudi & Lindsay, 1993). La thèse fondamentale du cadre de suivi de la source est que les événements mentaux (les souvenirs, idées, pensées, fantasmes, rêves) ne parviennent pas au niveau conscient avec une étiquette précisant leur origine. Au contraire, leur origine est déduite de leurs caractéristiques qualitatives. Dans ce cadre, les événements mentaux sont considérés comme construits à partir d'une constellation d'éléments : images multi-sensorielles variant dans leur degré de précision, leur spécificité, leur contenu émotionnel, les associations avec d'autres connaissances et les traces de leur production. En moyenne, les caractéristiques qualitatives varient en fonction des différents types d'événements mentaux. Ainsi, des souvenirs récents seront riches en détails perceptifs (par ex. visuels, auditifs, tactiles) et en associations (par ex. des liens

¹ Plusieurs termes ont été utilisés dans la littérature pour décrire essentiellement la même chose : plagiat inconscient, plagiat involontaire, cryptomnésie et même, le plus étonnant, la kleptomnésie (MACRAE *et al.*, 1999). Dans tout ce chapitre, j'utiliserai le terme « plagiat involontaire ».

avec d'autres événements en cours ou avec des faits connus), tandis que les produits de l'imagination seront moins précis et plus susceptibles de contenir des traces de leur production (par ex. des associations avec la production de l'idée). Des souvenirs plus anciens manqueront probablement aussi de détails perceptifs et peuvent donc être plus difficiles à distinguer des événements imaginés. L'utilisation de ces différences qualitatives nous permet normalement de reconnaître facilement l'origine d'événements. Les mêmes principes de base resteraient valables pour différencier des classes d'événements mentaux, notamment les faits réels par opposition aux faits simplement imaginés (*Ai-je parlé à Tara de cet appel téléphonique ou ai-je uniquement eu l'intention de lui en parler ?*), ainsi que pour établir des distinctions au sein d'une classe d'événements, telle que la source d'un souvenir (*Est-ce Jake qui m'a raconté cette blague ou Sam ?*).

Bien sûr, comme il s'agit d'un système mnémonique humain, des erreurs se produisent dans l'attribution de la source d'un événement et des gens peuvent confondre événements réels et imaginés ou simplement se tromper quant à la source d'une idée ou d'un souvenir particulier. Grosso modo, ce cadre attribue de telles erreurs à deux causes. L'une concerne la qualité de l'information disponible, qui n'est pas suffisante pour établir une distinction précise entre deux sources. L'autre concerne l'attention insuffisante qu'accorde la personne qui se souvient à la tâche d'évaluation de la source. Ce manque d'attention est souvent dû aux autres sollicitations en cours, telles que le contexte de la tâche ; ainsi, une personne peut avoir du mal à se rappeler des détails du passé et accorder peu d'attention à l'endroit où elle a été initialement confrontée aux événements qui lui reviennent à l'esprit.

Il existe une littérature expérimentale vaste et grandissante à l'appui de ces principes fondamentaux du cadre de suivi de la source. Vu les limites de cet écrit, je renvoie le lecteur intéressé à un excellent inventaire récent, réalisé par Lindsay (2008). Quant à moi, je souhaite me concentrer sur un phénomène qui a été expliqué par le biais de ce cadre, à savoir le plagiat involontaire : la conviction erronée que l'idée de quelqu'un d'autre est la vôtre.

2. Le plagiat involontaire

Je souhaite commencer cette section par une anecdote personnelle, qui explique comment j'en suis venu à mener des recherches sur le sujet du plagiat involontaire. J'ai choisi cette anecdote, non parce qu'elle est à quelque égard spéciale – en fait, de mes discussions avec des collègues du monde universitaire, il ressort que cette histoire est assez courante – mais parce qu'elle illustre la nature même du plagiat involontaire et l'incidence sociale profonde que ce phénomène peut avoir.

Il y a plusieurs années, j'ai eu la chance d'être invité par une autre université à présenter un exposé sur un sujet de recherche qui m'intéressait à l'époque. C'était un sujet sur lequel j'avais publié quelques articles et pour lequel j'avais obtenu une bourse pour un doctorant. Au moment où j'ai reçu

l'invitation, l'étudiante terminait sa première année et avait mené plusieurs études expérimentales sur ce sujet pour son doctorat. Naturellement, je voulais inclure dans mon exposé les dernières recherches de mon laboratoire et j'ai donc demandé à cette étudiante si elle voulait bien me communiquer les résultats des études qu'elle avait entreprises. Elle a, dans un premier temps du moins, refusé de donner suite à ma demande, au motif que « c'était son idée » et que j'essayais de m'attribuer le fruit de son travail. En fait, elle m'accusait de tenter de plagier ses idées.

Peut-être cet incident serait-il resté sans suite si je n'avais rencontré peu après une collègue venue d'Australie. Le Professeur Marie Carroll, de l'Université nationale d'Australie, était en visite dans mon université et nous discutons de nos intérêts communs pour la recherche sur la mémoire. Pendant cette conversation, elle m'a raconté une dispute qu'elle avait récemment eue avec une de ses doctorantes quant à la propriété des idées du programme de recherche. Apparemment, Marie travaillait sur un chapitre d'un livre et en avait donné un projet à lire à sa nouvelle doctorante. Après avoir lu ce chapitre, l'étudiante a accusé Marie d'avoir volé « ses » idées.

Dans chacun de ces cas, les étudiantes se sentaient à ce point propriétaires des idées faisant l'objet du litige qu'elles étaient disposées à accuser leurs directeurs de thèse, ce qui risquait de mettre en péril leur carrière. Dans l'un et l'autre cas, nous, les directeurs de thèse, nous sentions injustement accusés et étions prêts à défendre notre réputation universitaire. Mais il était impossible que, dans chacun de ces litiges, les deux parties aient eu raison. Ce qui semble s'être produit dans ces cas, c'est que l'un au moins des individus concernés a eu une illusion mnésique relevant du plagiat involontaire, de sorte qu'il a acquis une conviction profonde d'être l'auteur d'une idée qui avait germé dans l'esprit de quelqu'un d'autre. Des discussions subséquentes avec des collègues universitaires ont confirmé que cet épisode était loin d'être inhabituel.

Des rapports empiriques et des études de cas juridiques publiés dans la littérature confirment également la fréquence du plagiat. Taylor (1965) analyse divers exemples en psychologie, y compris celui survenu entre Freud et Fliess, qui se sont disputés sur l'origine de l'idée de la bisexualité originelle. Plus récemment, Defeldre (2005) a réalisé une enquête sur des témoignages de plagiats involontaires reconnus, commis dans la vie quotidienne. Elle a demandé à des étudiants du premier cycle de compléter un questionnaire décrivant des moments de leur vie où ils s'étaient rendu compte qu'ils avaient plagié une idée. Elle a distingué deux types de plagiat : le *plagiat lié à la création*, dans lequel une personne pensait avoir créé une idée nouvelle (une mélodie, une blague, un poème, etc.) et s'était ensuite rendu compte que cette idée n'était pas neuve, et le *plagiat lié au contexte*, dans lequel une personne pensait qu'une idée était nouvelle dans un contexte social particulier, alors qu'en fait cette idée était ancienne (par ex. raconter une blague à la personne qui vous l'a racontée à l'origine). Plus de la moitié de l'échantillon a signalé avoir pris conscience d'avoir plagié quelque chose (109 sur 202, soit 54%). Bien sûr, on ne sait pas si le reste n'avait jamais rien plagié ou avait plagié sans s'en rendre compte et personne ne peut donc conclure que

la moitié seulement des répondants s'étaient rendus coupables de plagiat. La plupart de ceux qui ont reconnu avoir plagié ont décrit un cas de plagiat lié à la création (n=72), le reste (n=37) ayant décrit un plagiat lié au contexte. Le plagiat concernait principalement des activités littéraires, telles qu'écrire un poème ou un texte un prose (n=27), et des activités musicales (n=15 pour les mélodies et textes combinés), mais couvrait une vaste gamme de domaines allant de l'invention de cocktails à l'invention de blagues. Les preuves recueillies lors de cette enquête corroborent une constatation issue de la littérature sur la mémoire autobiographique. Des études sur les souvenirs autobiographiques de jumeaux ont montré qu'il arrive que les deux sujets relatent le même événement inhabituel de leur enfance (Sheen, Kemp & Rubin, 2002; Ikier *et al.*, 2005). Sauf si chacun des jumeaux était tombé dans une rivière ou s'était perdu en faisant les courses, il y a fort à parier que cela traduit un litige sur la propriété du souvenir et donc un plagiat involontaire potentiel. Il existe aussi des rapports empiriques d'auto-plagiat dans la littérature. Dans son analyse de la vie en tant qu'universitaire vieillissant, Skinner (1985) décrit combien il est déprimant de penser avoir une idée brillante et de se rendre compte plus tard que l'on a déjà publié cette idée il y a de nombreuses années.

3. Recherche expérimentale sur le plagiat involontaire

L'étude psychologique du plagiat involontaire est passée du rapport empirique au contexte du laboratoire, avec la publication d'une étude pionnière de Brown et Murphy en 1989, qui est ensuite devenue la méthodologie standard. Leur paradigme comporte 3 étapes expérimentales. Dans la *phase de création* initiale, les participants ont travaillé par groupes de quatre, pour résoudre chacun à leur tour un problème commun. Les participants ont été encouragés à produire leurs propres solutions en évitant les réponses précédentes, données par un autre membre du groupe. Après un temps d'attente, les participants ont été invités à se rappeler leurs propres idées en évitant de se souvenir des idées données par d'autres membres du groupe (tâche de *rappel de ses propres idées*). Enfin, dans la phase de création de nouvelles idées, les participants ont été invités à générer d'autres nouvelles idées pour résoudre les problèmes posés dans la phase précédente, en évitant toutes les réponses déjà données, y compris les leurs (tâche de *création de nouvelles idées*). Brown et Murphy (1989) ont découvert du plagiat dans les 3 phases de leur travail : les gens dupliquaient les idées des autres lorsqu'ils créaient des idées, ils se rappelaient les idées d'autres participants comme étant les leurs et ils créaient des idées déjà données (y compris de l'auto-plagiat, comme Skinner) lorsqu'ils tentaient de générer de nouvelles idées.

Cet article pionnier a été suivi de travaux réalisés par d'autres chercheurs pendant toute la première moitié des années 1990. (Pour un compte rendu de cette littérature, voir Perfect & Stark, 2008a). Une conclusion théorique principale s'impose après lecture de cette littérature : même si les deux formes sont appelées « plagiat involontaire », les erreurs relevant du plagiat dans les tâches de rappel de ses

propres idées et dans les tâches de création de nouvelles idées ont manifestement une base psychologique très différente. La différence fondamentale entre ces deux types d'erreurs réside dans la façon dont l'idée est vécue en tant que souvenir. Lorsqu'une personne se rappelle l'idée de quelqu'un d'autre comme étant la sienne, elle prend conscience qu'elle se rappelle une idée ancienne. Elle sait qu'il s'agit d'un souvenir mais se trompe quant à son origine. Toutefois, dans la tâche de création de nouvelles idées, les gens n'ont même pas conscience qu'un élément est ancien. Ils génèrent une idée ancienne en ayant la ferme conviction que cette idée est neuve. Cette distinction a pour conséquence que toute preuve mnésique disponible dans le conscient peut être utilisée pour éviter de plagier une idée lorsqu'on tente d'être créatif et, dès lors, si le plagiat durant la tâche de rappel de ses propres idées peut être involontaire, le plagiat durant la tâche de création de nouvelles idées peut être inconscient.

Même si le paradigme de Brown et Murphy soulève quelques préoccupations méthodologiques (voir l'analyse de Tenpenny *et al.*, 1998, et de Perfect & Stark, 2008a), j'entends ici me concentrer sur plusieurs aspects particulièrement pertinents par rapport à l'anecdote susmentionnée. Dans ce cas, l'étudiante concernée était totalement convaincue que l'idée faisant l'objet du litige était la sienne. Toutefois, ce ne semble pas être le cas dans la majorité des études utilisant le paradigme de Brown et Murphy (1989). Deux preuves illustrent ce point. Premièrement, dans plusieurs études, y compris dans le travail original, les participants se déclarent très peu sûrs que les idées plagiées sont les leurs. Ainsi, dans l'expérience 3 de l'article de Brown et Murphy, 100% des idées plagiées rapportées par les participants étaient associées au taux de certitude le plus bas : hypothèse. Ce taux s'explique sans aucun doute par le fait que les participants à cette étude avaient été invités à se souvenir des quatre solutions initiales qu'ils avaient proposées à chaque problème. Ne pouvant y parvenir, ils ont, sans surprise, mentionné toutes les idées dont ils se souvenaient (c.-à-d. qu'ils ont plagié les autres), en se déclarant peu sûrs de leur origine. Le résultat relève donc de la supposition et non du plagiat. Deuxièmement, d'autres recherches consistent à remplacer la tâche de rappel de ses propres idées par une tâche de suivi de la source afin de faire de la pertinence de la source la pierre angulaire de la dernière phase de test. Dans une tâche de suivi de la source, on re-présente une sélection des idées précédentes aux participants, qui sont invités à juger quelle personne a énoncé quelle idée (et quelles idées sont nouvelles). Lorsqu'ils ont appliqué cette dernière procédure, Marsh, Landau & Hicks (1997) ont constaté que les participants avaient nettement moins tendance à s'approprier par erreur une idée lorsqu'il leur était explicitement demandé de juger la source que lorsqu'ils tentaient de se rappeler leurs propres idées. Dans le cadre de suivi de la source, ce constat pourrait s'expliquer comme suit : les participants disposent des informations pertinentes sur la source, ce qui leur permettrait de reconnaître la source avec précision, mais ne les utilisent pas pleinement pendant une tâche de rappel exigeante. Si le rappel des idées initiales exige d'énormes efforts, il se peut que les individus n'analysent pas minutieusement les détails précisant la source lorsqu'une idée leur vient à l'esprit : soulagés de se souvenir de quelque chose, ils se contentent de mentionner cette idée, ce qui

débouche sur du plagiat. Toutefois, dans la tâche de suivi de la source, il ne faut pas se rappeler les événements passés. Ceux-ci sont présentés à nouveau et la personne doit simplement juger d'où est venue l'idée. Dès lors, la personne se concentre sur les détails qui précisent la source et commet moins d'erreurs.

Si cette explication est valable, alors pourquoi des litiges sur la propriété se produisent-ils dans des situations réelles ? Manifestement, dans des cas comme ceux de doctorants accusant leur directeur de thèse, la source de l'événement initial serait d'une importance majeure et soumise à un examen très approfondi. Il est hautement improbable que quiconque lance une accusation susceptible de ruiner sa carrière sans avoir au moins tenté de vérifier l'information sur la source. C'est ce constat – que des erreurs relevant du plagiat dans le paradigme du laboratoire ne rendaient pas compte de la nature expérientielle du plagiat dans le monde réel – qui a amené Louisa Stark et moi-même à développer le paradigme du laboratoire.

Dans notre examen du décalage entre les cas de plagiat du monde réel et ceux du paradigme du laboratoire, Louisa et moi nous sommes d'abord concentrés sur la nature ponctuelle du paradigme en 3 phases. Dans la méthode de Brown et Murphy, les participants entendent une idée une fois avant de revenir plus tard pour tenter soit de se rappeler leurs propres idées ou de générer de nouvelles idées. Toutefois, dans le monde réel, il est peu probable qu'un chansonnier crée un chant complet, accompagnement compris, en une seule session. De même, un chercheur scientifique qui conçoit une idée aura probablement réfléchi à cette idée à maintes reprises et un écrivain remanie à coup sûr plusieurs fois une œuvre avant de la finaliser. Nous nous sommes demandé si c'était ce processus de réflexion sur une idée ancienne qui amenait les gens à ensuite s'en souvenir comme étant la leur et nous avons dès lors élaboré une série d'études dans lesquelles nous avons exploré quelle incidence la réflexion sur les idées d'autres personnes pouvait avoir sur les taux subséquents de plagiat involontaire.

Dans Stark, Perfect & Newstead (2005), nous avons développé le paradigme de Brown & Murphy (1989) de deux manières différentes. Comme nous souhaitions savoir comment les gens réfléchissent sur les idées à l'examen, nous devons remplacer la tâche de création de catégories par une tâche plus créative. En conséquence, nous avons adopté le test des utilisations alternatives (Christensen *et al.*, 1960). Nous avons donné aux participants des noms d'objets (*brique, trombone, bouton, chaussure*) et leur avons demandé de réfléchir à de nouvelles utilisations de ces objets. (*Par exemple, utiliser un trombone pour faire une boucle d'oreille*). Comme dans l'étude initiale, les participants ont réalisé cette tâche en groupes de 4, mentionnant leurs idées à haute voix, à tour de rôle. Après avoir créé chacun 4 idées pour les 4 objets, les participants ont ensuite été invités à réfléchir de différentes manières à des sous-ensembles de ces idées. Un quart des idées (1 idée de chaque personne pour chaque objet) ont été lues à voix haute par l'expérimentateur et les participants ont simplement été invités à les réécouter. Un deuxième quart des idées, sélectionnées de la même manière, ont été lues à haute voix et les participants ont dû évaluer dans quelle mesure il était facile de se forger une image de ces idées. Un troisième quart des idées ont été lues à

haute voix et les participants ont dû écrire 3 façons dont on pouvait les améliorer. Le dernier quart des idées n'ont pas été présentées pendant cette phase et ont donc constitué un échantillon de contrôle. Une semaine plus tard, les participants sont revenus au laboratoire et ont été invités à se souvenir de leurs propres idées et à créer de nouveaux usages pour les mêmes objets. Ce que nous souhaitions découvrir, c'est quelle incidence la phase d'élaboration pouvait avoir sur les taux subséquents de plagiat involontaire obtenus pour ces deux tâches.

La recherche sur le plagiat involontaire s'est toujours heurtée au problème de savoir si une erreur dans le test final était due à du plagiat ou à une duplication accidentelle. Comme il n'y a pas un nombre infini de réponses possibles à une question, il est toujours possible que quelqu'un duplique une réponse précédente par hasard. Brown et Murphy (1989) ont analysé ce point en profondeur dans leur étude initiale et ont affirmé, sur la base de leurs données, que c'était du plagiat qui se produisait. Toutefois, leurs affirmations ne sont pas restées incontestées : d'autres ont argué que le taux de plagiat qu'ils avaient observé pouvait avoir été dû au hasard, voire à des suppositions (voir la critique dans Perfect & Stark, 2008b). Toutefois, en manipulant comment les gens réfléchissent aux idées par-delà les objets, la méthodologie de Stark *et al.* (2005) évite cet écueil pour deux raisons. Premièrement, la condition de contrôle (sans nouvelle présentation des idées dans l'intervalle de rétention) donne une estimation du taux d'erreur pour chaque tâche, que les erreurs soient dues à des suppositions, à des duplications accidentelles ou à du plagiat (involontaire ou délibéré). La condition d'écoute seule fournit une deuxième base de référence, qui contrôle l'effet d'une nouvelle présentation des idées. Les écarts par rapport à ces références reflètent l'incidence de l'élaboration des idées et non des facteurs susceptibles d'influencer la référence, tels que les suppositions ou les duplications accidentelles. Deuxièmement, les indices de récupération utilisés ne sont pas liés à la manipulation de l'élaboration. En effet, les participants ont été invités à se rappeler leurs idées données sur les objets *chaussure*, *trombone*, *bouton* et *brique*. Toutefois, pour chaque objet, une idée de chaque personne servait d'idée de contrôle, une était représentée, une imaginée et une améliorée. Alors que le taux de supposition peut varier entre les indices de récupération (une personne peut se rappeler plus d'idées liées au mot *chaussure* que d'idées liées au mot *bouton*), il ne peut varier entre états d'élaboration.

Les résultats de Stark, Perfect & Newstead (2005) ont été remarquablement nets et ont été répliqués plusieurs fois depuis. Toutefois, avant d'entrer dans les détails de ces résultats, il convient de clarifier comment nous calculons les taux de plagiat dans nos études. Dans nos articles initiaux, nous mentionnons les deux options disponibles. L'une consiste à rendre compte du nombre absolu d'erreurs relevant du plagiat liées à chaque forme d'élaboration. Dans ce cas, le plagiat peut affecter une de contrôle contre deux imaginées. Cela impliquerait que l'imagination double la propension au plagiat. Mais ce résultat fait fi de la probabilité que le rappel des idées soit influencé par la façon dont les individus ont réfléchi à ces idées. Ainsi, des personnes peuvent se rappeler correctement une idée de contrôle et plagier

une idée de contrôle. Elles peuvent aussi se rappeler correctement deux idées imaginées et plagier deux idées imaginées. Donc, dans chaque cas, 50% des idées sont plagiées, qu'il s'agisse d'idées de contrôle ou d'idées imaginées. Cette mesure est qualifiée de *liée à la production* parce que le plagiat se mesure en tant que proportion de ce que la personne choisit de mentionner. Dans le reste de ce chapitre, je me concentrerai uniquement sur la mesure du plagiat involontaire liée à la production, qui est la mesure la plus prudente. En fait, bien que les résultats absolus diffèrent selon la mesure utilisée, les tendances par delà les formes d'élaboration ne changent pas, comme les lecteurs intéressés le découvriront s'ils décident de lire les études initiales.

Le Tableau 1 présente en détail les résultats de 6 expériences, auxquelles ont participé au total 199 personnes, et révèle la même tendance fondamentale. Lorsque les individus tentent de se rappeler leurs propres idées (ou de juger de la source des idées qui leur sont présentées, voir Stark & Perfect, 2007), ils ont une forte propension à s'approprier des idées qu'ils ont améliorées. Si l'on mesure le plagiat en tant que pourcentage des idées produites, on obtient des taux de 36,8% pour les idées améliorées récupérées, contre 15,4% pour les idées de contrôle et 17,9% pour les idées imaginées. En conséquence, améliorer une idée rend les gens 2,4 fois plus susceptibles de plagier l'idée plus tard, une fois que l'on a contrôlé la probabilité du rappel. Cette tendance se réplique dans les données de suivi de la source : la probabilité que les individus déclarent par erreur une idée comme la leur était 3 fois plus grande pour les idées améliorées que pour les idées de contrôle. Toutefois, imaginer une idée n'augmentait pas la propension des individus à s'attribuer l'idée.

Une tendance différente se dégage pour la tâche de création d'idées nouvelles, dans laquelle les participants tentent de réfléchir à des idées totalement nouvelles. Dans ce cas, améliorer ou imaginer une idée est sans incidence sur la probabilité ultérieure de présenter une idée ancienne comme nouvelle. En général, la tâche de création de nouvelles idées génère des taux de plagiat moins élevés pour les idées ayant subi élaboration que pour les idées de contrôle, surtout après imagination. Toutefois, cette différence n'a atteint un niveau significatif que dans une seule étude.

Par conséquent, deux dissociations se dessinent dans les données sur le plagiat involontaire. La première concerne toutes les tâches de rappel : des facteurs qui affectent le plagiat dans la tâche de rappel de ses propres idées restent sans effet sur la tâche de création d'idées nouvelles. Ce résultat est tout à fait conforme à la littérature existante et corrobore la thèse selon laquelle le plagiat dans la création d'idées nouvelles est une forme d'amorçage inconscient, tandis que le plagiat dans le rappel de ses propres idées est une forme d'erreur de suivi de la source. La deuxième dissociation concerne la forme d'élaboration : l'amélioration pousse les gens à s'approprier des idées mais l'imagination, pas. Cela ne s'explique pas simplement par le fait que l'amélioration rend les idées plus disponibles à la mémoire que l'imagination. Dans chacune des études du Tableau 1 sur le plagiat lors du rappel de ses propres idées, nous avons aussi mesuré la fréquence d'un rappel correct de ses propres idées. Par rapport aux idées de contrôle ou à une

nouvelle présentation, tant l'imagination que l'amélioration augmentaient sensiblement la probabilité d'un rappel correct d'une idée. Dans les différentes études, ces deux conditions ne variaient pas mais le Tableau 2 montre clairement qu'en général, l'imagination mène à un rappel plus correct des idées que l'amélioration. Donc, la propension accrue à plagier des idées améliorées n'est pas liée à une mémorabilité générale : si, en termes de degré d'exactitude du rappel, l'amélioration donne des résultats meilleurs que les idées de contrôle mais moins bons que l'imagination, elle cause deux fois plus de plagiat que les deux autres.

Ce dernier point mérite d'être répété. Réfléchir à la façon d'améliorer une idée améliore la mémoire (de ses propres idées) et l'amoindrit (parce que cela pousse à voler les idées des autres). Ce constat prouve un des principes fondamentaux du cadre de suivi de la source, à savoir que la mémoire de l'ancienneté et la mémoire de la source sont jugées sur des bases différentes. Cela peut avoir des conséquences majeures. Dans une étude (Stark & Perfect, 2008), les participants soit imaginaient ou amélioraient les idées une fois ou deux fois. À la suite d'améliorations répétées d'une idée, près de la moitié des idées améliorées récupérées étaient plagiées. En fait, les participants avaient à l'origine créé 4 idées qui ont ensuite été améliorées deux fois. Toutefois, dans leur rappel, ils se sont correctement souvenus de 3 de leurs propres idées améliorées deux fois tout en se rappelant 2,8 idées venant de leurs collègues. La forte mémoire de leurs propres idées améliorées n'empêchait donc pas les individus d'en plagier d'autres.

4. Plagiat involontaire dans la tâche de création d'idées nouvelles

Dans l'ensemble, moins de travaux ont été consacrés aux variations de taux de plagiat involontaire dans la tâche de création de nouvelles idées. Les premières recherches ont montré que des périodes de rétention d'une semaine augmentaient le plagiat dans la tâche de création de nouvelles idées (Brown & Halliday, 1991 ; Marsh & Bower, 1993 ; Marsh, Landau & Hicks, 1997), ce qui semble révéler qu'un affaiblissement du rappel peut favoriser le plagiat dans la tâche de création de nouvelles idées. Cependant, Macrae, Bodenhausen, & Calvini (1999) ont constaté que la distraction étudiée n'avait aucun impact sur le plagiat dans la tâche de création de nouvelles idées, même si elle renforçait le plagiat dans le rappel de ses propres idées. Toutefois, cette étude n'a pas rendu compte de l'incidence de la distraction sur les taux de rappel correct, de sorte que les données sont difficiles à interpréter. Plus récemment, McCabe, Smith et Parks (2007) ont signalé que des adultes plus âgés (ayant moins bonne mémoire) étaient plus susceptibles de plagier dans la tâche de création de nouvelles idées que leurs homologues plus jeunes. Dès lors, à l'exception des résultats ambigus de Macrae *et al.* (1999), ces données corroborent l'idée que le plagiat dans la tâche de création de nouvelles idées se produit en raison de l'indisponibilité d'une trace mnésique permettant un rappel conscient. Toutefois, 3 études récentes ont laissé entendre une

influence toute différente sur l'incidence du plagiat dans la tâche de création de nouvelles idées. Dans la première, Bink *et al.* (1999) ont d'abord demandé aux participants de lire une série d'idées concernant des méthodes visant à réduire les accidents de la route. Ces idées ont été présentées comme venant soit d'étudiants de première année à l'université ou d'urbanistes mais, en fait, toutes venaient d'une étude pilote utilisant des étudiants de premier cycle. Plus tard, on a demandé aux participants de créer leurs propres solutions (nouvelles) au problème de la réduction des accidents de la route. Bink *et al.* (1999) ont constaté, parmi les nouvelles idées, 8% de plagiats d'idées attribuées à l'origine à des étudiants de première année mais 15% de plagiats d'idées attribuées à l'origine à des urbanistes. Dans une étude de suivi, Bink *et al.* (1999) ont constaté que le rappel correct des idées était le même pour chaque source. Par conséquent, si les individus peuvent se rappeler des idées de chaque source avec un même degré d'exactitude, ils sont plus susceptibles de plagier une source qu'ils jugent experte qu'une source de qualité inférieure.

Depuis, nous avons répliqué cette tendance dans deux études en utilisant des modifications du paradigme de Brown et Murphy (1989). Dans Perfect & Stark (2008b), les participants ont créé des idées, comme dans le paradigme standard. Toutefois, à la fin de la phase de création, l'expérimentatrice est sortie du laboratoire, emmenant avec elle toutes les idées écrites. Elle a signalé aux participants que chaque idée serait évaluée par un jury indépendant. En fait, le processus d'évaluation était totalement arbitraire. Ensuite, l'expérimentatrice est revenue au laboratoire pour procéder à la phase d'élaboration. Les participants ont été informés que certaines des idées avaient été jugées « excellentes » et ne nécessitaient aucune amélioration. Ces idées ont ensuite été lues à voix haute. Elles constituaient un quart des idées créées au départ, soit une idée de chaque participant pour chaque objet. Un autre quart des idées, sélectionnées de la même manière, ont été décrites comme jugées « très bonnes ». Elles ont ensuite été lues à voix haute et les participants ont chacun réfléchi à une façon de les améliorer. Un troisième quart des idées ont été décrites comme jugées « bonnes » et les participants ont chacun réfléchi à 3 façons de les améliorer. Le dernier lot d'idées ont été décrites comme jugées « satisfaisantes ». Elles ont aussi été lues à voix haute mais il a été dit aux participants qu'aucune amélioration n'était nécessaire.

Cette étude visait notamment à déterminer si les participants allaient plagier les idées jugées « excellentes » ou celles qu'ils avaient améliorées. En fait, ils ont plagié les deux. Pour la tâche de rappel de ses propres idées, la performance était à l'image de la tendance révélée dans le Tableau 1. Le plagiat suivait l'ampleur de l'amélioration : il était le plus fréquent pour les idées améliorées 3 fois, sans qu'il n'y ait de différence entre les idées « excellentes » et « satisfaisantes ». Toutefois, pour la tâche de création de nouvelles idées, la tendance était différente et ressemblait à celle constatée par Bink *et al.* (1999). Les participants s'y sont révélés 3 fois plus susceptibles de plagier des idées « excellentes » que des idées « satisfaisantes » et les idées « excellentes » étaient plagiées nettement plus souvent que tout autre type d'idée.

La même tendance fondamentale a été relatée récemment dans Perfect, Field & Jones (2009). Dans cette étude, les participants ont créé des solutions aux problèmes liés à des questions sanitaires et environnementales (par ex. « Comment pouvons-nous réduire l'obésité chez les enfants ? » « Que peut-on faire pour réduire la production de gaz à effet de serre ? »). Les participants ont été testés avec un partenaire, en réalité un complice, qui se présentait comme étant un étudiant de maîtrise soit en sciences de la santé ou en sciences de l'environnement. Dès lors, aux yeux de nos participants du premier cycle, leur partenaire était un « expert » dans l'un des deux domaines de connaissance testés. En fait, quelle qu'ait été leur prétendue spécialité, les complices répondaient à partir d'un ensemble préparé de réponses, qui avaient été générées au préalable par des étudiants du premier cycle en psychologie, dans une étude pilote. Après la phase de création, la moitié des idées de chaque membre de la paire a été soumise à une phase d'amélioration, avant les tests finaux de rappel de ses propres idées et de création de nouvelles idées. La tendance constatée fut à l'image de celle révélée dans Perfect et Stark (2008b). Pour la tâche de rappel de ses propres idées, les participants ont plagié les idées améliorées et n'ont pas été influencés par le niveau de savoir-faire de leur partenaire. Toutefois, dans la tâche de création de nouvelles idées, ils n'ont pas été influencés par la phase d'amélioration mais se sont révélés deux fois plus susceptibles d'inclure des idées de leur partenaire pour la matière dont celui-ci était spécialiste que pour l'autre.

Ces 3 études montrent que lorsque les individus tentent de créer une idée nouvelle, ils sont particulièrement enclins à s'approprier les idées provenant de « bonnes » sources, dans ce cas, celles qui venaient d'experts (Bink *et al.*, 1999 : Perfect *et al.*, 2009), ou celles qui ont été évaluées comme excellentes (Perfect & Stark, 2008b). Cette différence ne s'explique pas par une meilleure qualité intrinsèque des idées concernées parce que, dans chaque cas, l'attribution des idées aux conditions était arbitraire. Elle ne s'explique pas davantage par une meilleure mémorisation des idées parce que, dans chaque étude, le rappel correct était non influencé par le statut des idées. Donc, ces résultats semblent étayer le vieil adage selon lequel l'imitation est la forme la plus sincère de la flatterie.

Nous avons argué que cette tendance est due à une forme de processus de révision renforçant l'ego, qui se produit une fois qu'une idée est venue à l'esprit pendant la tâche de création de nouvelles idées. Songez au sort peu enviable des participants à nos études. Ils ont tout d'abord créé plusieurs solutions aux problèmes tout en entendant bien d'autres solutions proposées par leurs partenaires. Ensuite, après s'être rappelé leurs propres idées, ils ont été invités à produire d'autres nouvelles solutions au même problème. On peut supposer que pendant ce processus de création d'idées, ils vont occasionnellement produire une idée ancienne parce que ces idées ont récemment été actives dans leur esprit. Si une telle idée est suffisamment forte, elle peut susciter un sentiment de souvenir et être ainsi tue. Toutefois, il arrive qu'une idée ancienne vienne à l'esprit sans ce sens de déjà vu et soit ainsi candidate au plagiat. Si le processus complet se résumait à cela, nous pourrions nous attendre à ce que le plagiat sur cette tâche entretienne une corrélation négative avec le rappel correct. Or, ce n'est pas le cas et la tendance à plagier

de « bonnes » idées existe malgré des taux de rappel correspondants pour les « bonnes » et les « mauvaises » idées. Cette existence d'un parti pris positif laisse supposer que les gens sont plus susceptibles de mentionner des idées qui viennent à l'esprit si celles-ci ont été au préalable associées à un expert (ou ont été jugées excellentes). Pour que cette tendance soit possible, il faut qu'une forme de trace résiduelle de l'évaluation de l'idée (qu'elle est bonne ou mauvaise) soit disponible au participant, même en l'absence de rappel que l'idée est ancienne. Comme les participants souhaitent se présenter sous un jour positif, ils sont plus susceptibles de mentionner des idées positives et de taire les négatives.

5. Résumé et implications

De nombreuses démonstrations de plagiat involontaire ont été réalisées en laboratoire. Toutes ont mis en lumière plusieurs facteurs influençant la probabilité que du plagiat se produise. Le plus important est la nature de la tâche pendant laquelle le plagiat peut se produire. Deux types principaux de tâches ont été explorés : la capacité de se souvenir d'idées qui étaient au départ les siennes et la capacité de créer des idées totalement neuves. Alors que du plagiat a été détecté dans les deux tâches, il est clair que les causes sous-jacentes du plagiat sont différentes dans l'un et l'autre cas. Dans la tâche de rappel, le plagiat est renforcé par des facteurs qui rendent difficile une identification de l'origine de l'événement. Dès lors, travailler avec un partenaire du même sexe, deviner les réponses de ses partenaires, être distrait pendant l'événement initial ou avoir une longue période de rétention avant de tenter de se rappeler l'événement initial sont autant de facteurs qui accroissent les taux de plagiat, parfois de manière spectaculaire. À cet égard, l'amélioration subséquente des idées exerce une influence majeure. Alors qu'elle peut favoriser un rappel correct de ses propres idées, elle peut aussi sensiblement accroître la probabilité que l'on se rappelle à tort les idées d'autres personnes comme étant les siennes. Le plagiat pendant une tâche de création de nouvelles idées est également généralisé et il a été démontré qu'il augmentait en fonction du délai entre l'événement initial et la tâche de création. Il a été prouvé de façon fiable que la qualité de la source initiale de l'idée était un facteur qui influençait le taux de plagiat. Même lorsque le contenu et le rappel des idées initiales sont appariés, les gens sont plus susceptibles d'inclure les « bonnes » idées dans leurs propres nouvelles créations que les idées dépourvues d'associations positives.

Au vu des types de tâches assignées aux étudiants dans l'enseignement, surtout dans l'enseignement supérieur, il est aisé de voir comment des erreurs relevant du plagiat peuvent se produire. Les étudiants sont confrontés à de nombreuses sources d'information (livres, journaux, lectures, travaux de groupe, etc.) et de nombreux facteurs peuvent rendre ces sources moins marquantes que d'autres. Tous les étudiants ne maintiennent pas une attention totale pendant une conférence ou lorsqu'ils lisent un texte ou lorsqu'ils participent à une discussion de classe. Ils participent parfois à des travaux de groupe tout en étant distraits par de la musique ou d'autres activités en cours. Il peut s'écouler des délais considérables

entre le contact initial avec l'information et le test final. Il se peut que des étudiants plus assidus aient réfléchi aux idées qu'ils ont rencontrées et aient tenté de les améliorer ou de les plier à leur propre usage. Il a été prouvé que tous ces facteurs accroissent le plagiat dans la tâche de rappel de ses propres idées. Les étudiants sont aussi susceptibles de plagier lorsqu'ils tentent d'être créatifs. S'ils essaient de créer de nouvelles solutions longtemps après la phase initiale d'apprentissage, il existe une probabilité accrue qu'ils oublient l'expérience initiale et qu'ils plagient. En outre, d'après les résultats des recherches, une source particulière, évaluée comme experte en la matière ou de haute qualité, est plus susceptible d'être plagiée dans une tâche créative.

Cette argumentation ne vise pas à justifier tous les cas de plagiat qui se produisent dans les contextes d'enseignement. Ce que j'ai analysé dans ce chapitre, c'est la tendance des erreurs observée lorsque les gens tentent de *ne pas* plagier. (Dans une de nos premières expériences, nous avons offert de payer les participants s'ils évitaient de plagier et, malgré cela, pas un seul participant n'a réussi : Stark, Perfect & Newstead, 2005, Expérience 2). Ce que j'ai montré, c'est que les erreurs relevant du plagiat se produisent même chez ceux qui sont motivés pour ne pas plagier et que nombre des facteurs qui favorisent de telles erreurs peuvent être présents dans des contextes d'enseignement. Il ne faut pas en déduire pour autant que toutes les erreurs relevant du plagiat dans l'enseignement peuvent être balayées comme étant d'innocentes erreurs. De toute évidence, ce n'est pas le cas. Il n'entre pas davantage dans nos intentions que l'approche adoptée dans le présent travail puisse servir à distinguer un « vrai » plagiat involontaire d'un plagiat frauduleux délibéré. Nous n'entendons pas non plus que notre approche soit utilisée pour établir une distinction entre le plagiat et des situations d'éventuelle « influence » d'un travail antérieur sur un travail présenté comme nouveau. Nous laissons de tels débats aux juristes. Toutefois, j'espère bel et bien que cette analyse donnera matière à réflexion à quiconque est confronté à des exemples manifestes de plagiat dans sa vie professionnelle : il *peut* y avoir une explication non blâmable. Et si c'est vous qui avez été plagié, vous pouvez vous en réjouir : ou bien vous avez réussi à faire réfléchir cette personne sur votre idée (l'amélioration augmente le plagiat durant la tâche de rappel de ses propres idées) ou cette personne peut avoir estimé que vous étiez un expert (les bonnes sources sont plagiées plus souvent dans une tâche de création).

6. Références

- BROWN A. S. & HALLIDAY H. E. (1991), Cryptomnesia and source memory difficulties, *American Journal of Psychology*, 104, 475-490.
- BROWN A. S. & MURPHY D. R. (1989), Cryptomnesia : Delineating inadvertent plagiarism, *Journal of Experimental Psychology : Learning, Memory and Cognition*, 15, 432-442.
- CHRISTENSEN P., GUILFORD J., MERRIFIELD R., & WILSON R. (1960), *Alternate uses test*. Beverly Hills CA : Sheridan Psychological Service.
- DEFELDRE A. C. (2005), Inadvertent plagiarism in everyday life, *Applied Cognitive Psychology*, 19, 1033-1040.
- GAARDER J. (2002), *The Ringmaster's Daughter*., London, Phoenix House.
- IKIER S., TEKCAN A. İ., GÜLGÖZ S., & KÜNTAY A. C. (2003), Whose life is it anyway ? Adoption of each other's autobiographical memories by twins, *Applied Cognitive Psychology*, 17, 237-247.
- JOHNSON M. K., HASHTRUDI S., & LINDSAY D. S. (1993), Source monitoring, *Psychological Bulletin*, 114, 3-28.
- LINDSAY S. (2008), Source monitoring, in H. L. ROEDIGER, III (Ed.), *Cognitive Psychology of Memory, Volume [2] of Learning and Memory : A comprehensive reference, 4 vols.* (J. Byrne, Editor), pp.[325-348] Oxford : Elsevier.
- MACRAE C. N., BODENHAUSEN G. V., & CALVINI G. (1999), Contexts of cryptomnesia : May the source be with you, *Social Cognition*, 17, 273-297.
- MARSH R. L. & BOWER G. H. (1993), Eliciting cryptomnesia : Unconscious plagiarism in a puzzle task, *Journal of Experimental Psychology : Learning Memory & Cognition*, 19, 673-688.
- MARSH R. L., LANDAU J. D., & HICKS J. L. (1997), Contributions of inadequate source monitoring to unconscious plagiarism during idea generation, *Journal of Experimental Psychology : Learning Memory & Cognition*, 23, 886-897.
- MCCABE D. P., SMITH A. D. and PARKS C. M. (2007), Inadvertent plagiarism in young and older adults : the role of working memory capacity in reducing memory errors, *Memory and Cognition*, 35, 231-241.
- PERFECT T. J., FIELD I. & JONES R. (2009), Source credibility and idea improvement have independent effects on unconscious plagiarism errors in recall and generate-new tasks, *Journal of Experimental Psychology : Learning, Memory & Cognition*, 35, 267-274.
- PERFECT T. J. & STARK, L-J. (2008a), Tales from the crypt...omnesia, in J. DUNLOSKY and R. BJORK (Eds.), *A handbook of memory and metamemory*, New York : LEA, pp. 285-314.
- PERFECT T. J. & STARK L-J. (2008b), Why do I always have the best ideas ? The role of idea quality in unconscious plagiarism, *Memory*, 16, 386-394.
- SCHACTER D. L. (1999), The seven sins of memory: Insights from psychology and cognitive neuroscience, *American Psychologist*, 54, 182-203.
- SHEEN M., KEMP S., & RUBIN D. (2001), Twins dispute memory of ownership : A new false memory phenomenon, *Memory and Cognition*, 29, 779-788.
- SKINNER B. F. (1983), Intellectual self-management in old age, *American Psychologist*, 38, 239-244.
- STARK L-J. & PERFECT T. J. (2006), Elaboration inflation : how your ideas become mine, *Applied Cognitive Psychology*, 20, 641-648.
- STARK L-J. & PERFECT T. J. (2007), Whose idea was that ? Source monitoring for idea-ownership following elaboration, *Memory*, 15, 776-783.
- STARK L-J. & PERFECT, T. J. (2008), The effects of repeated idea elaboration on unconscious plagiarism. *Memory & Cognition*, 36, 65-73.
- TAYLOR (1965), Cryptomnesia and plagiarism., *British Journal of Psychiatry*, 111, 1111-1118.
- TENPENNY P. L., KERIAZAKOS M. S., LEW G. S., & PHELAN T. P. (1998), In search of inadvertent plagiarism, *American Journal of Psychology*, 111, 529-559.

Tableau 1 : Taux de plagiat involontaire dans des études utilisant la version du paradigme de Brown et Murphy (1989) révisée par Stark, Perfect & Newstead (2005).

Étude	N	Contrôle	Imagination	Amélioration
<i>Plagiat durant la tâche de rappel de ses propres idées</i>				
Stark, Perfect & Newstead (2005) Expérience 1	38	27,1%	17,3%	41,2%
Stark, Perfect & Newstead (2005) Expérience 2	36	12,5%	16,0%	26,3%
Stark & Perfect (2006)	32	10,9%	25,6%	41,8%
Stark & Perfect (2008) une élaboration	32	13,2%	14,4%	26,6%
Stark & Perfect (2008) élaborations répétées	32	13,2%	16,0%	48,0%
Moyenne non pondérée		15,4%	17,9%	36,8%
<i>Plagiat durant la tâche de suivi de la source</i>				
Stark & Perfect (2007)	35	2,9%	3,3%	8,8%
<i>Plagiat durant la tâche de création de nouvelles idées</i>				
Stark, Perfect & Newstead (2005) Expérience 1	38	23,8%	10,0%	15,0%
Stark, Perfect & Newstead (2005) Expérience 2	36	14,5%	7,0%	14,5%
Stark & Perfect (2006)	32	25,8%	14,8%	21,0%
Stark & Perfect (2008) une élaboration	32	13,9%	14,3%	17,5%
Stark & Perfect (2008) élaborations répétées	32	13,9%	7,0%	13,0%
Moyenne non pondérée		18,4%	10,6%	16,2%

Tableau 2 : Taux de rappel correct dans des études utilisant la version du paradigme de Brown et Murphy (1989) révisée par Stark, Perfect & Newstead (2005).

Étude	N	Contrôle	Imagination	Amélioration
<i>Rappel correct durant la tâche de rappel de ses propres idées</i>				
Stark, Perfect & Newstead (2005) Expérience 1	38	35,5%	65,8%	60,5%
Stark, Perfect & Newstead (2005) Expérience 2	36	43,8%	61,8%	64,5%
Stark & Perfect (2006)	32	39,0%	65,8%	57,8%
Stark & Perfect (2008) une élaboration	32	45,0%	71,1%	54,5%
Stark & Perfect (2008) élaborations répétées	32	45,0%	77,5%	76,0%
Moyenne non pondérée		41,7%	68,4%	62,7%